



A PROPOS D'UN SATELLITE EUROPÉEN
PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

CONSEIL DE L'EUROPE
COMITÉ DE L'ÉDUCATION EXTRASCOLAIRE
ET DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL



COE081849

Strasbourg, le 18 janvier 1972

CCC/EES (72) 13

Or. fr.

COMITE DE L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE
ET DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

Télévision,
Techniques nouvelles de diffusion et
Développement culturel

"A PROPOS D'UN SATELLITE EUROPEEN -
PROBLEMES ET PERSPECTIVES"

par

M. Marcel BEZENCON
Président de l'Union Européenne de Radiodiffusion,
Directeur général de la Société Suisse de
Radiodiffusion, Berne

AVANT-PROPOS

"L'audiovisuel entre dans son troisième âge demain matin : nous ne l'avons pas si bien maîtrisé pendant les deux âges précédents que nous puissions passer le cap de l'ère nouvelle sans nous poser quelques questions ! Les ayant posées, il faudra y répondre, sans perdre de temps, car tout va très vite. Des réponses bien pensées ne suffiront pas : il faudra les traduire en dispositions pratiques, en comportements individuels et en lois, à faire voter, dans les parlements (1).

Ce passage d'un article paru en décembre 1971 dans un quotidien belge fait en quelque sorte écho aux réflexions et aux préoccupations formulées au Conseil de la Coopération Culturelle lors d'un débat sur ce qui fut appelé "L'après-télévision" (2). Aux termes de ces discussions, il fut convenu qu'une série d'études prospectives sur "La télévision, les techniques nouvelles de diffusion et le développement culturel", serait mise en chantier au cours du second trimestre de 1971.

Confiées à d'éminents spécialistes européens, elles ont été élaborées d'après un plan d'ensemble (3) conçu par M. Wangermee, Directeur général de la Radio-Télévision belge (émissions françaises), directeur du projet. Elles seront soumises à un groupe d'experts dont les conclusions seront ensuite présentées au Conseil de la Coopération Culturelle, afin de lui permettre d'étudier les possibilités d'action du Conseil de l'Europe dans ces domaines complexes. Le présent document est une de ces études ; on en trouvera la liste complète en annexe.

-
- (1) Léon Thoorens
(2) Doc. CCC (71) 15
(3) Doc. CCC/EES (71) 73

Les télécommunications spatiales, même si elles sont encore dans leur genèse, ne provoquent plus guère l'émerveillement populaire. On est d'ailleurs allé sur la lune, depuis le lancement du Telstar, en 1964. Le public s'habitue aux miracles scientifiques. Aussi accepte-t-il sans étonnement que des satellites fixés à 36 000 kilomètres au-dessus de sa tête lui donnent, dans sa chambre, le spectacle immédiat d'un événement qui se passe sur un autre continent.

La télécommunication spatiale est donc une réalité dont on prévoit déjà les développements jusqu'à la fin de ce siècle. Et une réalité de cette envergure pose des problèmes réalistes qui éclairent parfois d'une lumière crue les difficultés d'adaptation des formes politiques de l'Europe occidentale. Cette fameuse "accélération de l'Histoire" - qui n'est que le résultat du progrès accéléré de la technique - fait apparaître la désuétude des cadres figés dans lesquels s'enserrent les nations européennes. On peut imaginer que la technologie actuelle ne serait encore que de la science-fiction si les U.S.A. et l'U.R.S.S. n'avaient été qu'une mosaïque de petits et moyens Etats souverains, tel que c'est le cas dans l'Occident européen. Risquer une telle supposition, c'est en appeler à une Europe unie dans ses intérêts continentaux majeurs et expliquer en même temps les obstacles que rencontre l'établissement d'un système de satellites de diffusion continental.

Et pourtant ce ne sont pas les bonnes volontés qui manquent. Des tonnes de documents, d'études, d'analyses, de projets et de chiffres pourraient en être la preuve. Au fait, pourquoi l'Europe occidentale ne réussirait-elle pas où les Etats-Unis, par exemple, ont réussi ? Pourquoi ce continent, berceau d'une civilisation, présente encore, ne saurait-il rattraper son retard technologique sur d'autres qui ont bénéficié de ses richesses spirituelles et scientifiques ? Pourquoi devons-nous n'être que les comparses en une association de souche américaine, Intelsat, qui déjà régit l'espace et, confiante en son manager, la COMSAT, se soucie de rester longtemps encore le magister ex machina de la télécommunication occidentale ?

Pourquoi ?

Les "pourquoi" fusent de toutes parts, au-delà des débats intergouvernementaux. Un nombre croissant d'institutions parastatales, de groupements industriels spécialisés ou de gens qui se préoccupent de la survie de l'Europe en une ère nouvelle où la technique conditionnera peut-être l'esprit, clament leurs "pourquoi" à la manière d'Hamlet : être ou ne pas être.

Cet intérêt passionné est compréhensible. L'événement qui se poursuit est lourd de conséquences futures. Qui gouverne le ciel, gouverne la terre. Ou l'on est dans le jeu avec de mêmes atouts que les autres, ou l'on devient le satellite des puissances satellitaires.

./.

Telle est la question que se pose aujourd'hui l'Européen, soucieux d'une Europe occidentale fatalement affaiblie par la dispersion de ses efforts et l'inanité grandissante de certains prestiges nationaux.

On nous dira que la télévision diffusée par satellite ne mérite pas autant d'anxiété, que cet aspect des mass media n'est qu'un élément secondaire dans l'évolution d'un complexe universel où de grands affrontements mijotent dans la bouillote d'un monde qui se rétrécit. Et pour mieux nous en convaincre, on nous rappellera que les satellites de télévision, actuellement, ne servent guère qu'à diffuser d'un continent à l'autre du football, des jeux olympiques, des hold-up, des chefs d'Etat qui se secouent les mains au pied de la passerelle d'un avion ou du folklore touristique. Cette critique n'est pas négligeable. Mais elle ne tient pas compte de la puissance de l'instrument que quelques-uns sont en train de se forger et qui, s'il n'est pas mis en bonne égalité à la portée de tous, risque un jour de ramener une partie du monde à un féodalisme dont on ne saurait estimer aujourd'hui les conséquences vertigineuses. Pour l'imaginer, il suffit de songer à l'impact d'une manne imagée, sonore et en couleur, tombant chaque heure du jour dans les foyers et qui abreuverait l'esprit de centaines de millions d'êtres humains. Même si l'on admet que l'esprit de l'individu a des ressources d'adaptation étendues, aussi bien par lassitude que par résignation souvent, il faut reconnaître qu'il ne se renouvelle pas au même rythme accéléré du progrès ; il s'en défend par des réactions spontanées, violentes ou contestataires, qui déjà troublent notre société dite de consommation et qu'un journaliste a désigné récemment sous le nom de "société de découragement". Ce décalage ne saurait ne pas s'accroître. Le martèlement grandissant de l'information, par exemple, oeuvre des mass media, faite en vertu d'une meilleure connaissance entre les peuples, semble être arrivée à un résultat quelque peu déroutant : l'individu, dont on farcit l'esprit de nouvelles, de commentaires, de jugements contradictoires, d'opinions anti-conformistes, d'images de catastrophes et autres événements sensationnels, finit par en avoir la tête bourdonnante ; il participe, "nolens volens" aux malheurs les plus lointains comme s'ils avaient eu lieu dans son proche environnement ; il compatit ou s'indigne, il est "mis dans le coup", il universalise des préoccupations qui s'ajoutent aux siennes, particulières... et l'on s'étonne qu'il enrage, se jette contre la police locale à cause du Vietnam ou agonise parfois sur le pavé pour avoir pris parti, cocktail Molotov en main, pour une peuplade lointaine ?

C'est beau, bien sûr. Mais est-ce que le mûrissement d'une conscience universelle doit n'être qu'une guerre des nerfs qui ébranle dangereusement l'individu et la société dont il tire tout de même profit ?

Il est indéniable que la télévision, quels que soient ses grands mérites, a ses responsabilités en l'affaire, en compagnie de la radio et de la presse. Je crains que cette faculté dirimante soit exploitée - dans dix et vingt ans - par des organismes d'Etat, maîtres de satellites de télévision, qui ne se plieraient pas à une entente commune.

Ce n'est évidemment qu'une hypothèse. Mais ne faut-il pas parfois peindre le diable à la muraille afin de désigner les gouffres qu'ouvre tout progrès scientifique, riche par ailleurs de tant d'avantages ?

La conscience universelle, citée plus haut, n'est que le corollaire d'une sagesse politique planétaire. Or nous ne l'avons pas encore atteinte, pour autant qu'on y parvienne un jour.

Actuellement, 81 pays font partie d'INTELSAT, consortium de création américaine, géré aujourd'hui encore par la COMSAT, en qualité de manager. Les satellites d'INTELSAT fonctionnent au-dessus de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Océan Indien. L'Union soviétique utilise un système du nom d'ORBITA, essentiellement pour ses émissions de télévision internes ; elle étudie actuellement, depuis 1968, l'établissement d'un réseau international, INTERSPOUTNIK, auquel tout pays pourrait adhérer, avec des droits égaux. D'autres systèmes, nationaux ou régionaux, sont à l'étude. Ce n'est pas le lieu, dans ce rapport, d'en examiner les techniques, les buts ou les chances de succès, ni d'entrer dans le détail des projets prévus en Inde, au Brésil, au Canada, au Japon et aux Etats-Unis, pour usage national, donc interne. D'ailleurs, des renseignements précis sur ces entreprises font souvent défaut ; d'autre part, la situation ne cesse d'être fluctuante. Il s'agit de satellites de distribution dont les émissions pourront être captées par des stations terriennes de petite envergure donc moins coûteuses que celles qui existent aujourd'hui.

En Europe - et c'est ce qui nous intéresse particulièrement - l'ESRO, créé par les gouvernements intéressés, s'efforce de satisfaire d'une part ceux qui aspirent au lancement (réussi) d'un satellite européen, d'autre part l'industrie continentale, soucieuse de rattraper son retard technologique. Le système prévu comprend des satellites et des stations au sol. Jusqu'ici, les essais n'ont guère été réjouissants ; les lanceurs ont fait faux bond. On entend même dire que l'on recourra peut-être à l'aide américaine. Les difficultés restent nombreuses, financières et techniques. Des questions de prestige s'y mêlent encore, ce qui ne facilite guère une solution commune.

Actuellement, les transmissions télévisuelles intra-européennes sont acheminées par voie terrestre, sous forme d'un réseau permanent, exploité par l'Union européenne de radiodiffusion (UER-EBU) ; ces circuits sont mis à la disposition de l'UER par leurs propriétaires, donc par des organismes de radiodiffusion ou les PTT nationaux. C'est là le chemin quotidien de l'Eurovision qui pourrait étendre beaucoup plus son champ d'activité si elle disposait d'un système de satellites.

./.

Quels seraient ces satellites ?

Jugeons-en par l'étude publiée en juillet 1971 par le "Comité de coordination des télécommunications par satellites" (Document T/CCTS (71) 24).

Il s'agirait "d'assurer la distribution simultanée et quasi permanente de deux programmes de télévision comportant chacun :

- a) une voie image, noir et blanc ou couleurs (PAL ou SECAM),
- b) une voie son de haute qualité,
- c) vingt voies de commentaires,
- d) une voie de télécommande, deux voies de service au départ de la station directrice et deux voies au départ d'une station quelconque.

Le système européen de satellites de télécommunications devrait desservir :

- a) les pays dont les administrations sont membres de la CEPT,
- b) pour la télévision, les capitales de tous les pays de la zone européenne de radiodiffusion (au sens de l'UIT) où un organisme au moins est membre de l'UER. Cette zone s'étend de l'Islande, les capitales des pays scandinaves et Helsinki, jusqu'à l'Afrique du Nord et du Portugal jusqu'au Proche-Orient.

En outre, à titre de variante du système principal, la possibilité d'assurer la distribution des deux programmes euro-télévision aux îles Canaries, à Madère, aux îles Açores, ainsi que le service des télécommunications publiques à Madère et aux îles Açores, a été étudiée."

Citons enfin un autre projet franco-allemand, fort intéressant : "SYMPHONIE". Le lancement du premier satellite a été prévu pour 1973 ; le coût des stations au sol est moins élevé que le prix de celles d'INTELSAT ; un pinceau de "SYMPHONIE" couvrirait l'Europe et une grande partie de l'Afrique, un autre transmettrait des programmes télévisés, à sens unique, aux Caraïbes et à la partie orientale des deux Amériques. Ce projet ne se propose pas de faire concurrence à INTELSAT.

Certains croient voir une fâcheuse confusion dans ces projets qui se superposent ou se juxtaposent ; ils déplorent que les satellites soient placés sur orbite sans coordination, sans une planification à long terme qui faciliterait la création future d'un système mondial de télécommunication, ouvert à toutes les populations du globe.

Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans des considérations qui ressortissent aux gouvernements intéressés. Mais le seul fait qu'ils s'obstinent, en Europe, à réussir est encourageant, même si l'on "désespère alors qu'on espère toujours", comme disait Molière.

Pour l'heure, le "client" futur qu'est l'Union européenne de radiodiffusion s'intéresse à tout satellite européen, quel qu'en soit le lanceur qui pourrait être mis à sa disposition selon des conditions précises pour étendre la portée de l'Eurovision ; elle estime qu'en ce domaine l'Europe a non seulement ses besoins propres mais joue en quelque sorte sa survie si elle ne participe pas, en qualité de puissance agissante, à un système mondial de télécommunication. Elle ne saurait s'accommoder d'une mansarde dans cette gigantesque construction.

Mais que peut faire réellement l'UER en ce domaine qui est le propre des gouvernements ? On lui reconnaît, il est vrai, que sans elle, un satellite européen de distribution d'émissions télévisées n'aurait aucune raison d'être ; la rentabilité financière de l'entreprise dépend de sa qualité d'utilisateur. C'est pourquoi les nombreuses institutions et commissions internationales qui traitent du problème admettent la présence de cet éventuel futur locataire dans certains de leurs débats.

Or l'UER a une tâche à remplir au nom de ses organismes-membres ; déjà elle a créé, elle seule, un organe d'échanges européens - et mondiaux - de programmes de télévision, en direct et en différé. C'est l'Eurovision.

L'Eurovision, qui pour beaucoup, il y a vingt ans, était une idée chimérique, fonctionne depuis 1954. Elle repose sur des principes simples. C'est une centrale d'échanges à laquelle participent tous les membres de l'UER et dont la zone d'activité s'étend petit à petit à tous les continents. Les acteurs en sont les services de télévision, quelle que soit la couleur de leur politique. Cette centrale offre les programmes et les "news" de ses membres ; ces productions sont transmises sur le réseau. Chacun est libre de les accepter ou non. Tout ce qui est diffusé en Europe sous le nom d'Eurovision est produit soit par un seul organisme, soit par plusieurs qui unissent leurs forces ou se constituent en pool.

Il est peut-être utile de citer à ce propos l'étude faite sur l'Eurovision par MM. O. Rydbeck et E.W. Ploman, publiée en monographie par l'UER.

"Qu'est-ce que l'Eurovision ? La réponse la plus simple et la plus révélatrice serait : ses membres ... L'UER préside ce qui est sans aucun doute l'opération de planification des programmes la plus élaborée du domaine des communications

sociales. L'Office de l'UER à Genève est le point de convergence des suggestions et demandes des membres, ainsi que du traitement des questions juridiques et administratives. Les techniciens de l'UER à Bruxelles prennent les dispositions nécessaires pour distribuer les programmes sur le réseau en liaison avec tels ou tels membres et/ou les administrations des PTT dont dépendent les tronçons du réseau qui seront utilisés. Les membres de l'Eurovision ont adopté des règles pour le partage de frais communs tels que droits de retransmission de manifestations sportives, frais de circuits, etc... Ces règles, conçues pour tenir compte des dimensions et des ressources financières de chaque membre, aident ainsi les petits organismes de radio-diffusion. Il est particulièrement significatif à cet égard que le partage des frais de circuits s'opère non pas en fonction de la distance géographique mais en vertu des mêmes principes généraux, ce qui facilite la participation d'organismes marginaux. En fait, l'Eurovision a tenté de réaliser par voie administrative ce que les satellites permettent aujourd'hui d'obtenir grâce à la technique ; abolir la relation habituelle entre distance et coût. (L'un des traits caractéristiques des communications par satellites est, en effet, qu'à partir du moment où l'on dispose de tels engins, il n'est pas plus onéreux de transmettre un message à 10 000 plutôt qu'à 100 kilomètres.) La justesse de ces principes a été confirmée par le succès de l'Eurovision qui, en un peu plus de dix ans, s'est solidement implantée sur la scène européenne. L'Eurovision fit officiellement ses débuts avec une série d'échanges de programmes effectués entre le 6 juin et le 4 juillet 1954. Dix-neuf émissions réalisées par huit services de télévision de huit pays différents furent présentées au public de ces pays (Allemagne occidentale, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse). A cette époque, les services de télévision européens se trouvaient encore à des stades très divers de développement. Il existait des différences de caractéristiques de transmission qu'il fallut surmonter en mettant au point des équipements destinés à convertir une norme européenne en une autre. Par la suite, de nouveaux développements permirent de passer des normes américaines aux normes européennes et réciproquement. Des problèmes techniques se posèrent également pour établir les jonctions internationales raccordant les réseaux nationaux, normaliser l'équipement, enfin, assurer la coordination technique centrale et les composants sonores d'une transmission, comprenant le son local (international) et les commentaires explicatifs donnés dans toutes les langues nécessaires par les reporters envoyés sur place par chaque service récepteur. Simultanément, des problèmes juridiques durent être résolus puisque, comme la Commission Juridique de l'UER a eu l'occasion de le noter, il existait en droit international ou national peu de précédents pour les activités entreprises par les membres de l'Eurovision.

Le succès de l'Eurovision fut tel que tous les services de télévision nouvellement introduits en Europe occidentale s'associèrent le plus rapidement possible au réseau."

L'Eurovision n'a cessé de se développer, sans changer quoi que ce soit à ses principes de base, fondés sur l'égalité des membres et leur souveraineté propre. Elle coopère depuis plus de dix ans avec le réseau de l'Est européen, l'Intervision, déborde sur l'Afrique, s'unit aux organismes des autres continents par satellite, dispose d'un système perfectionné qui permet à chacun de retransmettre (en direct ou en différé) des reportages d'actualités quotidiennement et assez tôt pour que ces "nouvelles" puissent être insérées dans les émissions de la journée. Ce service de nouvelles prend d'ailleurs de plus en plus d'importance et sera sans nul doute un moyen d'information par l'image quasi immédiat, sur l'ensemble des continents, lorsqu'existera un système mondial de télécommunications par satellites.

Il m'a paru nécessaire d'expliquer sommairement le fonctionnement de l'Eurovision, préfiguration - par ses principes fondamentaux et la réussite de l'expérience - d'une utilisation généralisée de la ronde des satellites, dont tout arbitraire et toute inégalité seraient bannies.

Et pourquoi l'excellente entente qui règne entre tous les membres participants de l'Eurovision ainsi qu'avec leurs partenaires d'autres régions ne constituerait-elle pas un fait dont on pourrait s'inspirer pour de plus vastes desseins ? Toute collaboration, en un domaine aussi sensible, ne peut se faire que sur la base de principes sains, de compréhension et d'entraide, mais non pas en vertu d'aspirations ou de buts politiques particuliers.

Lorsqu'on parle de satellites, il convient d'en différencier nettement les systèmes. Il s'agit actuellement pour l'Europe d'un satellite de distribution qui nécessite des stations au sol ; le téléspectateur n'en peut saisir directement les émissions par son antenne. C'est dire donc que seuls les organismes de télévision peuvent en tirer parti.

Les télévisions européennes traitent de ce problème, sur le plan général, dans le cadre de l'UER qui a déjà défini l'usage qu'elle compte faire du satellite. Il s'agit en premier lieu de mettre ce nouveau véhicule à la disposition de l'Eurovision dont l'actuel réseau hertzien permanent ne rend guère possible, sans de grands frais, d'atteindre tous les membres. Le satellite, par contre, couvrira toute la zone européenne, le Proche-Orient et l'Afrique méditerranéenne. C'est en fait un perfectionnement technique qui permettra d'augmenter les échanges de programmes, de développer plus intensivement l'information rapide qui nourrit les "journaux télévisés" et d'unir mieux encore, en une conscience collective et communautaire - du moins faut-il l'espérer - les différentes

populations desservies. Au fait, est-ce que l'utilisation des satellites TV, jusqu'ici, a prouvé que les radiodiffuseurs n'avaient d'autre but que de viser à la compréhension et à la concorde universelles ?

Le doute est permis. "Early Bird" par exemple, qui fait la liaison entre l'Amérique et l'Europe, s'est fait surtout le bac, à travers l'Atlantique, de sports, de reportages de guerre et d'événements sensationnels. Aussi a-t-on pu se demander s'il valait la peine de construire cet arc de triomphe entre deux continents pour passer dessous de petites souris, au lieu des cortèges de la culture, fanfares en tête. A quoi l'on pourrait répondre que les manifestations culturelles, folkloriques et de "substantifique moëlle" ne sont pas des actualités brûlantes, qu'il est moins coûteux de les acheminer par d'autres voies, afin de les diffuser à des heures propices. Car le décalage du temps causé par les fuseaux horaires reste un obstacle à beaucoup de communications directes.

L'existence d'un satellite européen de distribution donnera cependant plus de consistance à la coopération internationale télévisée. Elle obligera l'UER - en particulier sa commission des programmes - à se pencher avec plus d'attention sur les avantages que l'individu européen peut tirer d'un instrument aussi miraculeux. Chaque groupe spécialisé de la commission précitée aura certainement pour objet principal, à ses ordres du jour, l'utilisation raisonnée du satellite pour le bien de tous ; les programmes, d'origine nationale ou conçus en pool, trouveront aisément leurs débouchés dans les nouvelles chaînes de télévision projetées ou en préparation. Et l'on peut imaginer que la résonance de telles entreprises incitera de nombreuses institutions de caractère culturel, artistique et éducatif à s'organiser pour collaborer avec la télévision d'une manière appropriée. C'est donc un vaste champ d'investigation qui s'ouvre et dont les ressources et les succès sont encore insoupçonnés.

Il est évident, par exemple, que l'art, sous ses différents aspects et formes, trouvera, grâce à la TV couleur, un moyen de diffusion généralisée, dont on use aujourd'hui avec quelque retenue encore. L'éducation des adultes, les enseignements supplétifs dans la pédagogie, les inventions du métier, la culture agricole ou scientifique, les débats sociologiques s'intensifieront au fur et à mesure des années. Car il convient de ne pas oublier que de telles émissions, pour autant que les organismes de télévision, les acceptent, sont aussitôt enregistrées et logées ensuite dans le programme journalier en vertu de leur intérêt. Les critères techniques actuels de l'Eurovision facilitent ces opérations.

L'image et le fond sonore doivent être "internationaux", ce qui permet aux utilisateurs de greffer tout commentaire en leur propre langue sur la bande enregistrée ; les programmes ne doivent satisfaire aucune visée politique ou commerciale et chaque organisme reste juge souverain des nouvelles ou reportages qui lui sont offerts.

C'est en effet aux responsables de la télévision qu'il appartient de choisir, non aux gouvernements, quels qu'ils soient. En ce domaine, toute intervention codifiée de l'autorité se pare fâcheusement du nom de "censure". Et la censure irrite ou décourage le téléspectateur ; elle amoindrit la portée de l'émission, restreint forcément l'envergure de l'information et ronge peu à peu le libéralisme qui doit présider à l'échange et au débat des idées.

On peut regretter que le projet du satellite européen - du moins tel qu'on le connaît aujourd'hui - n'étende pas sa zone de couverture à une grande partie de l'Afrique. Ce continent nous est proche. On y parle des langues européennes dans beaucoup de pays. D'autre part un satellite eurafricain ne permettrait-il pas des échanges de programme fructueux pour l'une et l'autre région ? Il est vrai que le projet "Symphonie" s'en soucie.

Il est loisible de se poser d'autres questions, de caractère fondamental notamment. Par exemple, est-ce que la communication télévisée à haute dose favorise une meilleure entente entre les peuples ? On pourrait en douter. Cet espoir - souvent formulé au 19^e siècle par les admirateurs de la science - ne s'est guère réalisé. Ce sont les politiques qui font l'actualité, source de conflits. La télévision, elle, révèle les problèmes, elle ne les crée pas. Et il serait osé de prétendre aujourd'hui que, grâce à elle et à ses satellites, elle prépare un monde meilleur. En réalité, c'est à un homme mieux informé qu'elle travaille, à des cerveaux mieux formés peut-être, susceptibles donc de mieux comprendre autrui et d'être par surcroît, moins facilement les victimes d'une seule idée. Un des problèmes contre lequel butent souvent les programmes culturels est la liberté de tout spectateur de ne choisir que les émissions de son goût ; goût qui le porte fort souvent vers le divertissement, le dépaysement plutôt que vers les matières enseignantes. On se trompait cependant en croyant que l'obstacle ne s'amenuisera pas, petit à petit. Rappelons, pour exemple, combien peu nombreux étaient les auditeurs de musique sérieuse, dans les commencements de la radio ; la masse, inaccoutumée à ce genre musical, protestait et écrivait son mécontentement aux programmeurs. Or la radio n'abdiqua pas. Grâce à elle, aujourd'hui, les salles de concert sont pleines et les émissions de musique dite "classique" sont suivies par des centaines de milliers de gens.

Pourquoi la télévision, avec ses nouveaux moyens techniques, une amélioration constante de la qualité et le nombre croissant de ses chaînes, ne réussirait-elle pas, elle aussi, à créer des besoins culturels dans un public dont une partie n'est pas encore portée naturellement vers de tels enrichissements de l'esprit ? L'intérêt qu'accorde la jeunesse actuelle à quantité de mouvements artistiques, la curiosité intellectuelle qu'elle manifeste de plus en plus pour la philosophie de l'événement, les problèmes sociaux et d'autres phénomènes qui laissaient froids des générations précédentes, sont de réelles garanties.

Il est indéniable que la télévision a encore beaucoup de progrès à faire dans la science de la communication directe avec le téléspectateur ; n'oublions pas qu'elle est jeune encore ; elle recourt souvent - du moins les critiques le disent-ils - aux facilités que lui offrent les films de cinéma ; grandie trop rapidement, elle est encore à la recherche de son expression ; et toute routine en l'affaire conduit à l'uniformisation. Mais ce risque existera-t-il encore lorsque les satellites de distribution provoqueront de larges échanges et permettront mieux encore qu'aujourd'hui de participer aux cultures, aux génies et aux émois d'autrui ? Reconnaissons-le : le danger de conformisme, d'uniformité, voire d'abrutissement ne pourrait apparaître que si un, deux ou trois organismes de télévision, appartenant à de grandes puissances politiques, s'attribuaient le droit d'être les seuls maîtres des communications spatiales, tout en en régissant arbitrairement les tarifs, déjà trop élevés pour assurer aujourd'hui un usage régulier des satellites existants.

D'autre part, c'est méconnaître les sursauts de l'individu, face au danger d'uniformisation, que de penser qu'il s'y plie. Instinctivement il s'y oppose. Partout, historiquement, où l'on a tenté de le soumettre à un conditionnement, qu'il soit moral, politique ou culturel, il s'est rebellé, au risque de sa vie souvent, et a fini par triompher de toute forme de tyrannie. L'individu, quoi qu'on en dise, n'est pas l'Etat. Il constitue en une somme d'individus momentanément agglomérés pour défendre leur puissance d'être, une force qui renverse les pouvoirs les mieux policés, les conformismes fabriqués, voire les civilisations les plus perfectionnées mais qui sont mortes de la décadence d'une maturité contraire à l'agressivité de l'homme.

L'histoire le prouve. Ne commettons pas l'erreur de croire que c'est la première fois que l'humanité se trouve à un tournant vertigineux. Ne pensons pas que l'homme du moyen âge, pour ne parler que de lui, n'a pas été confronté avec des changements aussi obsédants. Et je ne vois pas, malgré ce qu'en disent des penseurs rapides, quelle catastrophe peut réduire le genre humain à l'état de fourmilière. On peut

même imaginer sans déraison qu'une des réactions de l'individu soumis à une information massive sera d'accorder une importance plus intense à toutes les particularités de son environnement immédiat, notamment aux richesses des cultures et des coutumes locales, à leur survie. Ce phénomène est de plus en plus évident déjà, à mesure que grandit le martèlement des images télévisées. Tant il est vrai que l'homme est d'une nature mystique qui a besoin de trouver sans cesse des points de repère ou des lieux de refuge.

Dans le domaine qui nous préoccupe ici, ajoutons que les contraintes d'ordre politique, voire juridique, ne peuvent qu'affaiblir la vérité, la sincérité et par conséquent la portée utile de l'émission. Le péril s'efface si tous, petits et grands organismes sont égaux dans l'entreprise. Concevoir un plan d'utilisation des satellites d'une manière moins démocratique ne provoquerait que désordres, contestations, excitations des nationalismes et une dangereuse division du monde en pays de première, de deuxième et de troisième catégorie.

Ne l'oublions pas : l'influence de la télévision ne cesse de croître. Le téléspectateur passe plusieurs heures quotidiennes devant son appareil. L'exploitation des satellites multipliera une puissance d'impact d'autant plus grande que le spectacle télévisé est en réalité une intrusion dans les foyers. C'est un inconnu qui entre chaque jour dans la maison sans frapper. Et plus grande est la diversité de son apport, plus la télévision conditionne l'individu en élargissant son champ d'idées, de visions et en lui donnant accès sans relâche aux cultures les plus diversifiées.

Je tiens à préciser qu'il a été question, ci-dessus, des satellites européens de distribution essentiellement.

Peut-être voudra-t-on bien admettre que certaines considérations émises plus haut s'appliquent dans un devenir proche aux satellites de diffusion directe dont on ne cesse, aujourd'hui, d'étudier le fonctionnement éventuel, la répartition des zones d'influence et les adaptations politiques et juridiques qu'ils entraîneront. Seules les solutions qui seront envisagées finalement - et qui bousculeront des traditions centenaires - permettront d'en réétudier les conséquences.

En conclusion, l'homme du prochain siècle, dont l'esprit sera nourri par des moyens audio-visuels dont on ne saurait calculer déjà toutes les conséquences, sera différent de l'homme du vingtième siècle. Souhaitons que les responsables des politiques gouvernementales et culturelles sachent fleurir les nouveaux chemins que prendra l'humanité.

A N N E X E

Liste des études prospectives sur

"La télévision, les techniques nouvelles de diffusion
et le développement culturel"

- "Evolution générale des moyens traditionnels de communication de masse"
par U. MAGNUS
Hans Bredow-Institut für Rundfunk und Fernsehen, Universität de Hamburg
- "A propos d'un satellite européen - Problèmes et perspectives"
par M. BEZENCON
Président de l'Union Européenne et de Radiodiffusion,
Directeur général de la Société Suisse de Radiodiffusion, Berne
- "Usages culturels d'un satellite avec stations réceptrices"
par R. LEFRANC
de l'Office français des Techniques Modernes d'Education, Paris
- "La télédistribution dans le monde d'aujourd'hui"
par G. THOVERON
Chargé de Recherches à l'Institut de Sociologie
Université Libre de Bruxelles
- "Perspectives d'évolution de la télédistribution"
par J. L. RODRIGUEZ FRAGNAS et
J. GARCIA JIMINEZ
Radiotelevision Española, Madrid
- "Les cassettes audio-visuelles : perspectives en Europe"
par Dr. L. BERETTA ANGUSSOLA
Directeur général adjoint de la R. A. I. Rome
- "La vidéocassette"
par J. C. BATZ
Directeur du Centre d'étude du cinéma, de la radiotélévision et du théâtre à
l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles

- "Problèmes de production des programmes destinés aux cassettes"
par A. FRANCOIS
Directeur chargé de l'Inspection Générale
O. R. T. F. Paris
- "Evolution des réseaux de télévision de service public"
par P. SCHAEFFER
Chef du Service de la Recherche
O. R. T. F. Paris
- "La prévision en technologie culturelle"
Fondation pour le Développement Culturel
Paris
- "Réflexions sur une production de télévision par et pour des
communautés restreintes"
Fondation pour le Développement Culturel
Paris
- "Les satellites de diffusion en Europe"
par E. W. PLOMAN
Executive Director,
International Broadcast Institute, London